



ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE FINANCIER DE L'ASINB

- Étape 1** Entrez le montant des «droits d'entrée» qui n'a pas été collecté, conformément au R.F. 5.1.
- Étape 2** Entrez les montants de la « Porte »
- Étape 3** Entrez les dépenses autorisées conformément au R.F. 5.1. Selon les calculs, un profit ou une perte sera affiché dans le montant « **BÉNÉFICE ET PERTE; TOTAUX** ».
- Étape 4** S'il y a un profit, ce montant doit être soustrait du montant des droits d'entrées et facturé à chaque école:
EX: 50% de profit sur le rabais (138 \$) divisé par (6) écoles participantes seraient 23 \$, moins les frais d'inscription de 80 \$; chaque école doit 57 \$.
En cas de perte, chaque école participante ajouterait ce montant à ses frais d'entrée.
EX: perte de 120 \$ divisée par (6) les écoles participantes seraient 20 \$ plus les frais d'entrée de 80 \$; chaque école doit 100 \$.

L'hôte est responsable de facturer chaque équipe participante.

www.nbiaa-asinb.org